



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

29 avril 2021

Coronavirus (COVID-19)

Augmentation des capacités de vaccination : toutes les personnes dès 16 ans sont invitées à s'inscrire

Le canton du Valais augmente progressivement ses capacités de vaccination en fonction des quantités de vaccins annoncées par la Confédération. Dès la mi-mai, de nouveaux centres de vaccination ouvriront à Vouvry, Saxon, Haute-Nendaz, Sierre et Gampel. Ils compléteront le dispositif déjà existant à Brigue, Sion, Martigny, Collombey et auprès des médecins en cabinet. La vaccination en pharmacie vient de débiter en phase pilote et sera progressivement étendue. Pour rappel, toutes les personnes dès 16 ans souhaitant se faire vacciner sont invitées à s'inscrire dès que possible. La vaccination est gratuite. Elle n'est pas obligatoire mais vivement conseillée.

En mai, des quantités plus importantes de vaccin seront livrées aux cantons par la Confédération. Afin de renforcer le dispositif de vaccination, cinq nouveaux centres de vaccination ouvriront leurs portes à la population : à Sierre dès le 10 mai, à Gampel dès le 15 mai (les samedis uniquement), ainsi qu'à Vouvry, Saxon et Haute-Nendaz dès le 17 mai. Comme pour les centres de Brigue, Sion, Martigny et Collombey, la vaccination dans ces nouveaux centres est possible uniquement sur inscription à l'adresse <https://vs.covid-vaccin.ch>. Le site de la Lonza à Viège participera aussi à la campagne de vaccination pour ses employés et leur famille.

La vaccination en pharmacie débute en phase pilote cette semaine. Elle sera étendue dans le courant du mois de mai, en fonction des doses disponibles. À ce stade, près de 80 pharmacies ont donné leur accord pour participer à la campagne de vaccination.

Les personnes âgées de 50 ans et plus ont actuellement un accès prioritaire à la vaccination, simultanément au personnel de santé et aux personnes de tout âge ayant une maladie chronique ou étant en contact étroit avec des personnes vulnérables. Au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles doses de vaccin, les personnes plus jeunes recevront leur rendez-vous pour la vaccination.

À ce jour, le canton du Valais a administré plus de 100'000 doses de vaccin. Environ 11.4 % de la population valaisanne a reçu deux doses de vaccin, ce qui place le Valais dans la moyenne suisse (10.05 %).

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83

